

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 79-330 du 12 décembre 1979

chargeant le Camarade Richard
RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipe-
ment, de l'intérim du Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de
l'Artisanat pour compter du 13 Décem-
bre 1979

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
VU le décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gou-
vernement et le décret n° 78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié
VU le décret n° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des membres du Gouvernement modifié par le décret
n° 78-174 du 6 Juillet 1978 ;

D E C R E T

ARTICLE 1er. - Pour compter du 13 Décembre 1979 le Camarade Richard
RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipe-
ment, conserve l'intérim du
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, pendant l'absence du
Camarade Barthélémy OHOUENS.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à COTONOU, le 12 décembre 1979

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 CS 4 CC du PRPB 4 SGG 4 ME-MIA 6 autres Ministères
13 SPD 2 BN 2 UNB 2 FASJEP 2 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE 4 DCCT-ONEPI-Gde
Chanc. 3 JORPB 1.-